

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2016

PRESENTS : M. RODRIGUES, M. BAYONNE, Mme FRAPPIER, M. CASSIGNOL, Mme EYCHENNE, Mme RIBET, M. REIZ, Mme FLORES, M. REIG, M. CUBELES, Mme VIARGUES, Mme BARBANCE, Mme SALVANS, M. CAYUELA, Mme GREUTE, Mme RODRIGUEZ, M. DALMAS, M. ROSELLO, M. PECHAMAT, Mme ROTH, M. ESCAICH, Mme MOREAU, M. MORANDIN

PROCURATIONS : M. VIVANT à M. BAYONNE ; M. VIVES à M. REIZ ; M. FAYE à M. RODRIGUES ; Mme CASSAN à Mme FRAPPIER ; Mme LAVILLE à M. MORANDIN

ABSENTS : Mme CHOUJAA

1- FINANCES

• **CCAS : Avance sur subvention de fonctionnement 2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix) décide le versement au CCAS d'une avance d'un montant de 69 000 € sur la subvention de fonctionnement 2016 qui sera votée pour cet établissement lors du prochain budget et précise que les crédits seront inscrits au budget communal.

2- PERSONNEL

• **Assistants d'enseignement artistique territoriaux non titulaires année scolaire école de musique 2015-2016 : avenant modificatif horaires d'enseignement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix) décide l'augmentation par avenant des temps horaires de certains assistants d'enseignement artistique territoriaux non titulaires à compter du 1^{er} janvier 2016 et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

3- DOMAINE PUBLIC

• **Déclassement d'une parcelle espaces verts du domaine public 10, Rue du Lavoir**

Monsieur le Maire indique qu'une parcelle d'espace vert située 10, Rue du Lavoir d'une superficie d'environ 92 m², appartenant au domaine public, peut être destinée à la construction de logements sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 22 voix pour et 6 abstentions décide le déclassement de la parcelle d'espace vert d'une superficie d'environ 92 m² du domaine public communal et décide la cession à l'euro symbolique de cette parcelle à la Cité Jardins en vue de la construction de 12 logements sociaux et une salle de réunion municipale de 50 m².

4- SYNDICATS

• **Modification des statuts du SDEHG**

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité (28 voix) approuve la modification des statuts du SDEHG telle que proposée par délibération syndicale du 26 novembre 2015.